

Remarques sur l'article précédent

Je voudrais présenter quelques observations au sujet de la note de M. René Lafon intitulée "Basque *adiskide*, «ami»" car, elle est fort intéressante: ainsi que nos lecteurs ont pu le constater à diverses reprises, M. Lafon est en train de devenir l'un de nos meilleurs bascologues et ses moindres travaux méritent de retenir l'attention.

En premier lieu, on pourrait, au moins pour mémoire, compléter les variantes qui nous sont données. Il n'est fait mention que de *adiskide* et de *adizkide*. On rencontre aussi *adis̃kide*, *ais̃kide* et *ais̃kire* (cette dernière forme est usitée en Mixe et peut-être ailleurs.) Notons à ce propos que les dictionnaires d'Azkue et de Lhande, les meilleurs que nous possédions jusqu'ici, ne tiennent pas toujours compte suffisamment des travaux lexicographiques de leurs prédécesseurs, que ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'a depouillé à fond tous les écrivains basques, et qu'il reste encore beaucoup de mots et de variantes phonétiques à recueillir dans les parlers basques.—Pour ce qui est de *adizkide*, la chanson où se trouve ce vocable est d'Otxalde (de Bidarray), qui écrivait en basnavarrais occidental d'ailleurs hybride. (1).

La seconde remarque que je désirerais faire est la suivante. M. Lafon cite Schuchardt et Uhlenbeck, mais bien longtemps avant eux, en 1873, van Eys s'était occupé de la question: il faisait remonter *adiskide* à *aditzakide* (2) (camarade d'entente, d'intelligence). On pourrait du reste corriger ici van Eys et partir d'un *aditzkide* (le *-a* de *aditza* étant peut-être l'article, et d'autre part Hiribarren (apud Lhande) ayant *aditz* tout court). De *aditzkide* on serait naturellement passé à *adizkide*, puis à *adiskide* (3).

(1) Cette chanson a paru dans le recueil du Sallaberry (1870), mais on en trouve déjà le premier couplet dans *Le pays basque* de Francisque Michel (1857).

(2) Ou *aditzekide*.

(3) Dans un exemplaire du *Dictionnaire* de van Eys annoté par Darricarrère, celui-ci a écrit à propos de cette étymologie «Bien». Mais quelques années après, dans le fragment de dictionnaire qu'il a publié, il dit qu'elle «n'est pas admissible» et termine ainsi: «La première compositante de ce mot *adis* est affaiblie et contractée: c'est tout ce que nous pouvons en dire».

Troisième remarque: l'explication de M. Lafon, qui trouve dans *adiskide* le terme *adin* «âge» est soutenable aussi. Mais point n'est besoin, ainsi que me le suggère judicieusement M. Gavel, d'admettre que «* *adinezkide* peut être pour *adinezko-kide*». **Adinezkide* en effet se suffit à lui-même (camarade quant à (l') âge): on peut ici fort bien se passer du *-ko*.

Quatrième et dernière remarque: aux variantes que j'ai citées plus haut, on doit en ajouter une autre: *adeskide*, qui se trouve chez Tartas; mais comme les deux livres de ce vieil auteur fourmillent d'errata, on peut se demander si elle a jamais existé: si oui, et c'est par là que nous concluerons, l'hypothèse *adinez-kide* se trouve renforcée, car le *-e-* de *adeskide* pourrait représenter ici le *-e-* de *adinez* (1). Si non, il nous semble que la balance pencherait un peu en faveur de l'hypothèse vaneysienne.

GEORGES LACOMBE.

(1) Cependant, M. Gavel me fait remarquer, sans en rien conclure, la ressemblance de cet *ades-* avec le latin *adhaesus*.